Vous avez un projet innovant à financer ?

Le programme LEADER 2023 - 2027 vous soutient !

Le programme LEADER en Vallons de Vilaine

LEADER, c'est quoi ?

LEADER (Liaisons Entre les Actions de Développement de l'Economie Rurale) est **un programme européen** destiné à soutenir des actions innovantes portées par les acteurs locaux dans les territoires ruraux. Le dispositif est financé par le Fonds Européen Agricole de Développement Rural (FEADER) sous l'autorité de la Région Bretagne.

LEADER, quel fonctionnement en local ?

Le financement obtenu par notre territoire pour la période 2023-2027 est **de 1 256 986 €**. Cette enveloppe est gérée par le GAL (Groupe d'Action Locale) qui est responsable de la mise en œuvre du programme.

Une instance décisionnelle appelée **comité de programmation** se réunit plusieurs fois par an pour la sélection transparente des projets qui s'inscrivent dans la stratégie de développement local. Le comité de programmation est composé de 22 membres publics et 24 membres privés, issus du territoire.

LEADER, sur quel territoire?

Les projets doivent se réaliser sur le territoire des Vallons de Vilaine : 37 communes sont concernées *(la commune de Bain de Bretagne est inéligible)*.

LEADER, pour quels projets ?

Une stratégie locale de développement en 4 axes

Conforter, dynamiser et animer les centralités

Pour permettre aux habitant·es de s'épanouir sur le territoire et sur le vivre ensemble, notre stratégie se concentre sur **les proximités.** Cela permet de localiser des activités commerçantes et de services dans les cœurs de bourg.

Accompagner les transitions agricoles, alimentaires, écologiques et énergétiques

L'objectif est d'œuvrer collectivement pour un territoire plus respectueux de l'environnement et plus économe en ressources au travers de 4 orientations : structurer les filières et développer les **circuits alimentaires de proximité**, préserver notre **ressource en eau**, produire et économiser **l'énergie,** préserver et reconquérir **la biodiversité.**

Soutenir le développement des mobilités alternatives

Afin de diminuer l'impact carbone lié aux déplacements, notre objectif est d'accompagner le territoire et ses habitant·es vers un changement des pratiques et vers une **évolution des mobilités**.

Développer la coopération nationale et transnationale

Pour renforcer la stratégie en explorant les innovations permises par des coopérations avec d'autres territoires, il est important d'encourager les **échanges d'expérience et de bonnes pratiques.**

Votre projet se situe sur le territoire des Vallons de Vilaine et répond aux objectifs du programme LEADER ...

... alors, n'hésitez plus! Déposez une demande de subvention !

Les Vallons de Vilaine vous accompagnent dans le montage de votre projet.

LEADER, pour qui ?

Sont éligibles **les acteurs publics et privés** comme les collectivités territoriales et leurs groupements, les établissements publics, les Groupements d'Intérêts Publics, les associations, les entreprises.

LEADER, quel financement ?

Le programme LEADER peut attribuer à votre projet un montant qui varie entre **8 000 €** et **75 000€**, en contrepartie d'un co-financement public et/ou autofinancement.

LEADER, quelles dépenses éligibles ?

- Frais de personnel
- Autres coûts directs : acquisition ou location de matériel et équipement, de biens immeubles ; prestations de service ou intellectuelles ; travaux de construction, de rénovation de bâtiments ou d'aménagement; etc
- Coûts indirects : taux forfaitaire de 15% des frais de personnel

Contactez-nous !

Anca GAUTIER
Chargée de mission
Animation et Gestion LEADER
leader@vallonsdevilaine.fr
Tél. : 02 99 57 00 75 / 07 87 41 76 88

COFINANCÉ PAR UNION EUROPÉENNE
L'Europe s'engage en Bretagne
Région Bretagne
VALLONS DE VILAINE SYNDICAT MIXTE